

Centrer la formation des enseignants sur « le cœur du métier »

Les États généraux de la formation des enseignants qui se sont tenus samedi dernier ont représenté un temps fort de la mobilisation, associant, de manière inédite, la plupart des organisations professionnelles du premier et second degré, mais aussi des mouvements pédagogiques et d'Éducation populaire, des associations de spécialistes, des syndicalistes étudiants et des parents d'élèves. La quasi totalité des IUFM de France était représentée et, même s'il est difficile de dégager des conclusions communes définitivement stabilisées, il me semble que quelques principes peuvent être maintenant avancés :

- Enseigner est un métier d'expert, à tous les niveaux de l'institution scolaire et universitaire : en tant que tel et parce qu'il nécessite en permanence des prises de décisions rigoureuses, informées par des modèles théoriques pertinents, il requiert une formation spécifique et de haut niveau.
- Les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres ont permis de faire avancer la professionnalisation d'un corps enseignant qui doit faire face aujourd'hui à de nouveaux défis pour permettre une plus large démocratisation de l'accès aux savoirs. Il n'est pas question, pour autant, de se satisfaire de la situation actuelle : les IUFM sont un outil, aujourd'hui intégrés ou en voie d'intégration dans les universités, qui doivent être interrogés sur leur capacité à concevoir une véritable formation *professionnelle, universitaire, d'adultes et en alternance*. Dans ces quatre domaines, ils ont des recherches à conduire et des progrès à faire.
- La mastérisation n'est pas en soi une mauvaise chose, mais le calendrier imposé, les incertitudes qui règnent sur l'articulation entre le master et le concours de recrutement, l'absence de cadrage national et la diversité des contextes locaux, comme les perspectives d'un désengagement progressif de l'État sur un enjeu de toute première importance... engendrent de très grandes inquiétudes qui nécessitent une forte mobilisation.
- Face aux dangers qui nous menacent, trois exigences peuvent guider l'action et l'implication de tous dans le processus en cours :
 1. Il faut concevoir la formation des enseignants comme un continuum qui s'étend de la première année d'université à l'ensemble des dispositifs de formation continue. Dans ce cadre, la formation initiale d'un professeur ou d'un conseiller principal d'éducation doit, comme celle d'un médecin, être conçue sur sept années : trois années de licence comportant, à côté des enseignements disciplinaires, des apports et

travaux pratiques centrés sur les conditions nécessaires à l'exercice du métier (de la maîtrise de la langue à la gestion de la classe, de la connaissance de l'institution scolaire à celle des TICE, etc.) ; ensuite deux années de master centrées sur toutes les questions relatives à la transmission des savoirs à enseigner ; deux années d'accompagnement, enfin, lors de la prise de fonction pour permettre la construction d'une véritable pensée réflexive sur le métier... Ainsi la France passerait d'une formation en modèle « successif » à une formation en modèle « simultanée », comme cela paraît souhaitable à la quasi totalité des experts.

2. Il faut que, tout au long de leur formation initiale, les étudiants puissent s'impliquer progressivement dans des actions auprès des élèves : à travers des stages d'observation, de pratique accompagnée, puis en responsabilité dans des contextes divers. Il faut que ces stages soient l'occasion d'expérimenter le travail en équipes homogènes et hétérogènes (intercatégorielles et interdisciplinaires). Il faut, enfin, absolument, que ces stages soient l'objet de travaux de reprise systématique, avec des formateurs, et que les modèles théoriques proposés permettent de mieux comprendre les enjeux et les exigences du métier.
3. Il faut, enfin, adosser l'ensemble du dispositif à un développement de la recherche en éducation sur le processus enseigner/apprendre et les questions afférentes à la transmission. Dans ce cadre, le « cœur du métier », qui doit guider l'ensemble du travail formatif, ne peut se concevoir ni autour de la seule maîtrise des savoirs académiques, ni dans la seule étude des conditions institutionnelles, organisationnelles et méthodologiques de l'enseignement. Le cœur du métier est bien « la transmission des savoirs »... au nom du principe simple que, si l'on enseigne toujours quelque chose, on l'enseigne toujours à quelqu'un.

Certes, ces trois exigences ne règlent pas tous les problèmes. Mais elles constituent un référent possible pour l'action à court, moyen et long terme. À court terme, pour investir les espaces ouverts à la professionnalisation pendant la licence et les concevoir de manière progressive, avec des activités réellement formatrices. A court terme aussi, pour penser des masters qui ne soient pas de simples collages ou bricolages, mais qui placent la question de la transmission et de ses conditions comme vecteur de tous les apports, de toutes les activités et de la validation... A moyen et long termes pour concevoir des alternatives à la politique actuelle de régression éducative et faire véritablement de l'enseignement le « métier du futur ».

Philippe Meirieu